

# Les bibliothèques universitaires et l'enseignement décentralisé

## University Libraries and Decentralized Learning

### Las bibliotecas universitarias y la enseñanza descentralizada

Francine Carrière

Volume 28, numéro 3, juillet–septembre 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053731ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053731ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

#### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Carrière, F. (1982). Les bibliothèques universitaires et l'enseignement décentralisé. *Documentation et bibliothèques*, 28(3), 111–118.

<https://doi.org/10.7202/1053731ar>

#### Résumé de l'article

La bibliothèque universitaire doit desservir non seulement les étudiants réguliers sur le campus mais aussi les adultes inscrits à temps partiel à des cours décentralisés. La forme de service préconisée à l'Université du Québec à Rimouski est analysée en référence aux lignes directrices de l'ACRL et comparée à la pratique d'autres bibliothèques universitaires nord-américaines.

# Les bibliothèques universitaires et l'enseignement décentralisé

Francine Carrière\*

Université du Québec à Rimouski

---

*La bibliothèque universitaire doit desservir non seulement les étudiants réguliers sur le campus mais aussi les adultes inscrits à temps partiel à des cours décentralisés. La forme de service préconisée à l'Université du Québec à Rimouski est analysée en référence aux lignes directrices de l'ACRL et comparée à la pratique d'autres bibliothèques universitaires nord-américaines.*

---

## **University Libraries and Decentralized Learning**

*The university library must be made available to full-time students as well as to adults attending part-time decentralized courses. The type of library service offered at the Université du Québec à Rimouski is analyzed with reference to the guidelines of ACRL, and its practices are compared to other models in some North-American university libraries.*

---

## **Las bibliotecas universitarias y la enseñanza descentralizada**

*La biblioteca universitaria se debe de facilitar no sólo a los estudiantes a tiempo completo en el campus universitario sino también a los adultos matriculados a tiempo parcial en cursos descentralizados. El autor hace un análisis de los tipos de servicios preconizados en la Universidad de Quebec en Rimouski en cuanto a las líneas de conducta de l'ACRL y compara aquellos servicios con las políticas de las demás bibliotecas universitarias norteamericanas.*

---

L'éducation des adultes a pris, ces deux dernières décennies, une importance croissante. Les universités, collèges et écoles secondaires ont cherché à conquérir ce terrain. Au Québec, une commission d'étude, la Commission Jean, s'est tout récemment penchée sur la question.

De nombreux établissements ont offert des cours de toutes sortes, soit intégrés à un programme, soit à caractère socio-culturels, avec ou sans crédits. Ils ont d'abord inscrit des étudiants à temps partiel aux cours donnés sur le campus, pour ensuite s'implanter progressivement dans un rayon de 10 à 500 kilomètres de la cité universitaire.

L'université du Québec s'est intéressée également à cette mission de formation. Elle entend, elle aussi, «donner à différentes catégories d'adultes l'occasion de se perfectionner», leur permettre de déterminer leur projet de formation, «leur assurer les formes les plus pertinentes d'encadrement, d'évolution et de rétroaction», etc. Les bibliothèques de ses constituantes ont également essayé de «développer non seulement la capacité d'apprendre seul mais aussi celle de repérer efficacement la documentation et les

ressources utiles à leur formation».1 Elles ont voulu jouer un rôle auprès des étudiants hors campus, assumer une fonction pédagogique spécifique, et faire des aménagements particuliers dans leurs services pour les adapter à ce groupe spécial d'utilisateurs.

Nous nous proposons d'étudier ici les besoins documentaires de ces usagers, professeurs et étudiants, d'en regarder les différents aspects à travers la grille des lignes directrices2 américaines suggérées par l'Association of College and Research Libraries aux bibliothèques qui desservent des étudiants hors campus, et de décrire d'une façon particulière les services donnés par la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski, pour ensuite observer, à partir de certaines expériences américaines, ontariennes et québécoises, comment les bibliothèques universitaires se préoccupent de ces usagers.

---

1. Québec (Province), Commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes, *L'éducation des adultes au Québec: hypothèse de solutions*, Québec, Ministère des Communications, 1981, p. 290-291.

2. Committee of Standards of the Association of College and Research Libraries, "Guidelines for library services to extension non campus students: draft of proposed revisions", *College and Research Libraries News*, vol. 41, no. 9 (October 1980), 266-272.

---

\* L'auteur est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque de l'UQAR et est affectée au service sur le territoire.

## L'université et l'enseignement décentralisé

L'université qui décide d'offrir des programmes en dehors de son campus principal doit relever plusieurs défis: maintenir la qualité de l'enseignement donné à une clientèle éloignée, trouver des professeurs compétents, annoncer et organiser ses programmes, fournir aux étudiants les locaux, le matériel et les services adéquats. Par une présence dans les régions périphériques ou éloignées, l'université réalise ainsi des objectifs de décentralisation et d'accessibilité de l'enseignement.

## Rôle et fonction de la bibliothèque universitaire dans l'enseignement décentralisé

Comment une bibliothèque universitaire arrive-t-elle, de son côté, à vivre le défi de la décentralisation?

Si une université ou un collège assume la responsabilité de fournir des services de bibliothèque pour les cours en institution, elle le fera aussi pour les cours hors campus.<sup>3</sup>

Voilà un des trois énoncés qui précèdent la description des lignes directrices que l'ACRL<sup>4</sup> propose aux bibliothèques des universités et des collèges américains. L'université s'engage donc implicitement vis-à-vis des étudiants de son territoire à leur offrir des services documentaires adéquats. Les supports documentaires offerts à ces étudiants et à ces professeurs, matériel audiovisuel ou imprimés, doivent être les mêmes que pour les étudiants et les professeurs réguliers. La bibliothèque doit être présente et efficace là où se donnent des cours.

## Les lignes directrices de l'ACRL<sup>5</sup>

C'est dans cet esprit que l'ACRL a voulu proposer des lignes directrices aux bibliothèques qui desservent des clientèles étudiantes éloignées des institutions. Les services offerts deviennent non-traditionnels, dynamiques et innovateurs. Ces lignes directrices exposent en cinq points les conditions pour que la bibliothèque assure une présence vitale et un support pédagogique à des étudiants hors campus.

### Le budget

Il est souhaitable que les services de bibliothèque soient financés sur une base régulière, que les fonds servent spécifiquement à fournir des ressources aux étudiants hors campus et que l'allocation par tête soit comparable pour ces étudiants à celle des étudiants réguliers ou proportionnelle au niveau et à la complexité des programmes.

### Le personnel

La présence de la bibliothèque sera assurée par un personnel approprié au niveau du prêt et de la référence. Le choix de ce personnel se fera selon le niveau des cours offerts et suivant les normes des bibliothèques de collège (Standards for College Libraries). Avant d'offrir un nouveau programme, les départements ou les facultés devront consulter le personnel de bibliothèque responsable des services aux étudiants hors campus. Si celle-ci n'a pas les ressources suffisantes, le programme ne devrait pas être approuvé.

### Les ententes spéciales

L'effort de la bibliothèque se concrétisera par des ententes spéciales: contrats avec des bibliothèques publiques de la région ou des établissements scolaires, locaux pour des dépôts de livres, ententes de services, établissement d'une succursale de la bibliothèque universitaire, ententes avec les professeurs pour qu'ils apportent des documents avec eux, etc.

### Les ressources

Le coordonnateur des services aux étudiants hors campus s'assurera que les ressources sont disponibles pour répondre aux besoins des étudiants en favorisant la coopération avec d'autres bibliothèques ou par le développement systématique de la collection. Qu'il soit exprimé en terme de dollars ou de ressources, ce développement doit être le même que pour les programmes offerts sur le campus.

### Les services

Les services suivants doivent être assurés aux étudiants hors campus: recours à la bibliothèque et à ses services de prêt et de référence, séances de formation documentaire données à la bibliothèque la plus rapprochée du lieu du cours, accès aux périodiques, aux ouvrages en réserve ou à tout autre document disponible aux étudiants sur le campus. Le repérage automatisé de l'information est aussi un service à offrir à ces étudiants.

Ces jalons que nous donne la bibliothéconomie américaine vont nous servir de repère tout au cours de notre étude pour situer les expériences décrites ci-après.

## L'étudiant hors campus: son profil, ses droits, ses besoins

Plusieurs bibliothèques d'universités nord-américaines, Eastern Illinois University, Trent<sup>6</sup>, Queen's, etc., ont fait des enquêtes pour connaître les principales coordonnées des étudiants hors campus.

3. *Ibid.*, 267.

4. Association of College and Research Libraries.

5. Committee of..., 267, 268.

Il est difficile de traduire "guidelines" qui se situe entre la suggestion et la norme; nous utilisons "lignes directrices". Les premières ont été publiées en 1967; nous nous servons ici du texte révisé et proposé à l'ACRL en 1980.

6. Phyllis Rearden and Lynnette Jane Lasky, "Library services survey of Eastern Illinois University extension classes", *Illinois Libraries*, vol. 62, no. 4 (April 1980), 324-328.

Il s'agit en général d'un adulte qui a abandonné ses études depuis 5, 10 ou 20 ans dans 70% des cas qui a un emploi et qui étudie à temps partiel pour compléter sa formation ou pour se donner une nouvelle orientation. Il est très souvent plus motivé que l'étudiant régulier. C'est aussi celui qui paie le plus cher pour ses cours, mais qui est prêt à y mettre le prix pour avoir de meilleurs diplômes et un meilleur salaire. Sa maturité d'esprit lui donne habituellement une approche intelligente des sujets qu'il veut traiter<sup>7</sup>. Géographiquement isolé, il ne bénéficie pas de tous les services pédagogiques et souffre de carences documentaires.

Mais il a aussi des droits qu'il ne connaît pas la plupart du temps, droit d'accès à l'information, droits aux mêmes services que les étudiants réguliers. Ces droits ne sont malheureusement pas codifiés et trop peu d'étudiants hors campus portent plainte ou font des demandes relativement à des services qu'ils ne reçoivent pas. À l'Université Laurentienne<sup>8</sup>, il existe une association d'étudiants à temps partiel qui fait part de ses besoins au responsable des services aux étudiants hors campus. Ils ont les mêmes exigences que les étudiants réguliers et voudraient être servis au même titre.

L'étudiant à temps partiel sur le territoire a des besoins spécifiques. Il cherche, la plupart du temps, des documents pour compléter ses notes de cours ou pour rédiger ses travaux. Il a besoin d'une période de prêt flexible, un personnel disponible pour répondre à ses demandes s'il téléphone ou s'il se rend à l'occasion à la bibliothèque de l'université. Il n'a pas beaucoup de temps et donc un souci d'efficacité et de rapidité. Son isolement des centres urbains importants fait qu'il se retrouve avec des ressources documentaires insuffisantes et inadéquates. À l'instar de Fisher, nous pourrions dire qu'un étudiant hors campus peut survivre sans bibliothèque mais pas sans documentation<sup>9</sup>. L'étudiant sur le territoire de l'UQAR correspond lui aussi à ce profil.

## L'expérience de l'UQAR

L'UQAR décentralise ses services administratifs et pédagogiques dans six centres régionaux animés par des agents de liaison qui représentent l'Université et se partagent un territoire qui va de Lévis aux Iles-de-la-Madeleine, de Tadoussac à Baie-Trinité, sur 1 400 kilomètres de côte. Au cours de l'année 1980-81, ils ont été responsables de 250 activités de groupe-cours et ont rejoint 3 200 étudiants.

Depuis 1974, la bibliothèque de l'UQAR se préoccupe des besoins de ces étudiants. En 1978, après avoir embauché un bibliothécaire pour servir cette clientèle spéciale, elle offre des services de téléréférence et de télédocumentation. Ceux-ci ont pour but de desservir le plus efficacement possible des milieux géographiques éloignés du campus, d'offrir les services documentaires susceptibles de répondre à des besoins d'étude, d'enseignement et de recherche. Ils permettent l'utilisation des moyens de télécommunication pour servir la clientèle sans qu'elle doive nécessairement se déplacer.

Ces objectifs se concrétisent encore en 1981 par une gamme de services spécifiques à la référence et au prêt. La bibliothèque offre aux professeurs des listes bibliographiques faites à partir de notre catalogue automatisé (BADADUQ). Nous reparlerons plus loin d'une étude que nous avons faite au printemps 1981 sur la pertinence et l'utilité de ces listes.

Les étudiants peuvent téléphoner ou écrire pour nous demander des documents contenus dans les listes bibliographiques du cours ou encore en dehors de celles-ci pour faire leurs travaux de recherches. Nous avons aussi constitué graduellement pour les aider des dossiers thématiques à partir de recherches déjà faites. Au cours des trois sessions de l'année 1980-81, 249 demandes d'utilisateurs et 1 315 prêts de documents ont été comptabilisés. Les étudiants du deuxième cycle, tout comme les étudiants sur le campus, les professeurs et les chargés de cours hors campus ont aussi accès aux banques de données, telles ERIC, MEDLINE, Psychological Abstracts, etc. Ces services monopolisent 70% du temps d'une bibliothécaire et 30% du temps d'un commis.

## La référence à distance

La référence est une des activités principales de la bibliothèque en réponse aux besoins du territoire. En dépit et à cause du fait même de la distance, elle nécessite une communication claire et efficace. À l'origine, la bibliothèque de l'UQAR pensait recourir davantage à un ensemble de moyens de télécommunication<sup>10</sup>. L'expérimentation de diverses techniques, télévision, télécopie, téléconférence, a démontré que ces techniques complexes et coûteuses ne rejoignaient pas nécessairement l'étudiant. Nous avons donc opté pour les moyens les plus simples. L'étudiant de l'extérieur communique avec nous par téléphone ou par lettre et nous lui expédions la documentation par la poste.

Tout le schéma de l'entrevue en face à face bibliothécaire/client est donc réduit à la seule étape de négociation de la question<sup>11</sup>, le téléphone, qui nécessite parfois un second appel de la

7. Raymond K. Fisher, "Academic libraries and part-time adult students", in *New Horizon for Academic Libraries*, New York, K.G. Saur, 1979, 530.

8. Joan Mount and Joan Turple, "University library service for off-campus students", *Canadian Library Journal*, vol. 37, no. 1 (February 1980), 47-50.

9. Raymond K. Fisher, *Library Services to University Extension Students in the USA; a Critical Survey, with a Comparative Assessment of Equivalent Services in Great Britain*, London, British Library, 1978, p. 8. (British Library Research and Development Reports, 5432).

10. Philippe Houyoux et Gérard Mercure, *Télédocumentation et réseau Omnibus: participation de l'Université du Québec au programme Hermès, tome II*, Sainte-Foy, Université du Québec, 1978, 167 p. (Rapports de recherche, 17).

11. *Ibid.*, 42.

part du bibliothécaire ou du client selon que la documentation est limitée ou abondante. C'est le spécialiste qui fait toute la recherche pour le client. L'accent est mis sur un service rapide et efficace. L'étudiant ou le professeur sur le territoire recevra des volumes, des photocopies d'articles de périodiques, des listes bibliographiques, etc. Plusieurs usagers rappellent au cours d'une même session ou d'une session ultérieure.

Il reste cependant un malaise chez le professionnel: l'aspect pédagogique de l'entrevue disparaît. Dans la référence en face à face, il vise à rendre le client autonome dans la poursuite de sa recherche alors que dans la référence à distance, le bibliothécaire fait tout lui-même. L'utilisateur reste passif et attend tout de lui. Il faudrait peut-être faire plus qu'entretenir cette passivité. Les lignes directrices américaines suggèrent de donner des séances de formation documentaire à la bibliothèque la plus rapprochée du lieu du cours. C'est une voie que toute bibliothèque, desservant des étudiants hors campus, pourrait exploiter dans l'avenir. Par une séance de formation documentaire, cette clientèle éloignée connaîtrait les possibilités de services d'une bibliothèque. Elle serait à même d'exiger plus ensuite, comme des services décentralisés dans les villes ou municipalités où se donnent les cours ou par l'intermédiaire des bureaux régionaux. Par exemple, elle pourrait demander un accès direct au catalogue, une collection de référence convenable, des dépôts de livres par l'université dans une bibliothèque de leur région, etc.

### Les listes bibliographiques automatisées

La bibliothèque produit, depuis mai 1980, des listes bibliographiques automatisées créées à l'intention des professeurs sur le territoire. Le but de ces listes est de fournir un instrument pédagogique d'appoint à des professeurs souvent isolés, sans ressources documentaires rapprochées, ne comptant que sur leur propre documentation. Cette liste est habituellement un supplément à la bibliographie de leur plan de cours, mais a l'avantage de leur faire connaître les ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Le choix des listes à produire se fait un peu avant chaque session à partir de l'horaire des cours offerts sur le territoire. La description de cours dans l'annuaire de l'UQAR ou dans le plan de cours du professeur est utilisée pour le choix des concepts importants, exprimés ensuite par des descripteurs qui servent à l'élaboration d'une stratégie de recherche au terminal. Ces bibliographies thématiques sont limitées à environ 150 titres. Nous savons qu'une longue liste serait moins utile aux professeurs, parce que trop générale, moins précise. Il faut tenir compte, pour dépasser ce nombre, de la richesse ou de la pauvreté de notre collection sur certains sujets.

Un sondage, réalisé en avril-mai 1981, nous a permis d'évaluer ces listes, d'en connaître la pertinence et de mesurer le degré de satisfaction des professeurs. La compilation des demandes

reçues au cours de ces deux sessions nous a permis de vérifier si les ouvrages désirés faisaient partie de ces listes. Nous avons eu des résultats suffisamment probants pour continuer l'expérience. Le taux de satisfaction des professeurs a été de 58% et le taux de précision des listes de 78.4%. Environ 25% des documents envoyés sur le territoire ont été choisis dans nos bibliographies par les usagers.

Des améliorations demeurent possibles: par exemple, raffiner davantage notre stratégie de recherches; cette opération pourra se faire quand nous aurons des instruments plus précis que la description de cours de l'annuaire de l'université, comme le plan de cours ou la participation du professeur. Nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité. Nos listes ne sont que des jalons visant à orienter les professeurs et les étudiants vers les documents disponibles à la bibliothèque.

La diffusion de ces listes a amené un changement d'attitude chez certains professeurs qui pensaient connaître les ressources de la bibliothèque dans leur secteur et estimaient n'avoir besoin de rien. Ils ont été parfois surpris d'y voir des documents qu'ils ne connaissaient pas. Et même si ces listes ne leur ont rien donné de plus, ils ont appris souvent l'existence des services aux usagers sur le territoire, et d'autres possibilités que la bibliothèque offre aux étudiants et aux professeurs hors campus. Les listes ont été un moyen et une occasion d'animation pour améliorer la qualité de l'enseignement offert sur le territoire. Éventuellement, un fichier ordi-nolinguage conservera en mémoire la stratégie de recherche pour faciliter la mise à jour de chaque liste ainsi produite. Cette façon de procéder nous fera épargner du temps dans la production de ces listes.

### Le Réseau de l'Université du Québec

Poursuivant aussi une politique de décentralisation, d'autres constituantes de l'Université du Québec offrent des cours aux étudiants sur leur territoire. Nous avons demandé aux bibliothèques du réseau de l'UQ de répondre à un questionnaire inspiré de la grille d'évaluation accompagnant les lignes directrices américaines. Les bibliothèques du réseau sont représentatives, à notre avis, de la situation des bibliothèques universitaires québécoises qui donnent des services aux étudiants hors campus. Voici les résultats de ce questionnaire:

La question A demandait si la bibliothèque dessert spécialement les étudiants à temps partiel sur le campus ou hors campus ou les deux.

	UQAC	ENAP	UQAH	CEUOQ ROUYN	UQTR	TÉLÉ- UNIV.	UQAR
<b>A Clientèle</b>							
EHC: Étudiants hors campus	EHC	EHC	ne s'applique pas	EHC	EHC	Concept. de cours Spéc. en éducation	EHC
ESC: Étudiants sur le campus	ESC	ESC		ESC			

La question B s'applique au budget.

Y a-t-il un budget spécifique pour les services aux usagers hors campus?

	UQAC	ENAP	UQAH	CEUOQ ROUYN	UQTR	TÉLÉ- UNIV.	UQAR
<b>B Budget</b>							
	pas de budget spéc.	pas de budget spéc.	pas de budget spéc.	pas de budget spéc.	pas de budget spéc.	ne s'applique pas	pas budget spéc.

La question C concernait le personnel: 1) Y a-t-il un personnel affecté exclusivement aux usagers hors campus? 2) Y a-t-il un personnel affecté particulièrement, mais non exclusivement, à ces usagers? Si oui, spécifiez le pourcentage du temps alloué aux usagers hors campus. 3) Est-ce le personnel régulier de la bibliothèque qui dessert les EHC sur demande? Si oui, spécifiez le pourcentage du temps alloué à ce travail. Nous avons demandé aussi de spécifier pour cette question s'il s'agissait d'un professionnel, d'un technicien, d'un commis ou d'une autre personne.

	UQAC	ENAP	UQAH	CEUOQ ROUYN	UQTR	TÉLÉ- UNIV.	UQAR
<b>C Personnel</b>							
1) Tâche exclusive							
2) Tâche particulière mais non exclusive		1%P 2%T 2%C	1%P 1%C				70%P
3) ad hoc	10%P		19%P	20%P	5%P	sur dem.	30%C
				10%T		sur dem.	
	90%C		19%C	20%C	15%C	sur dem.	

P: Professionnel(le) T: Technicien(ne) C: Commis

Ce tableau se lit comme suit: À la bibliothèque de l'UQAC, un professionnel donne 10% de son temps alors qu'un commis donne 90% du sien aux services sur le territoire.

La question D énumérait des services;

il fallait cocher si la bibliothèque les offrait ou non aux usagers hors campus.

	UQAC	ENAP	UQAH	CEUOQ ROUYN	UQTR	TÉLÉ- UNIV.	UQAR
<b>D Services</b>							
1. Initiation à la bibliothèque		X					
2. Référence téléphone	X	X		X			X
- lettre	X	X		X			X
- EHC doivent venir		X			X	X	
3. Prêt de documents	X	X	X	X		X	X
4. P.E.B.	X	X		X		X	X
5. Listes bibliographiques automatisées	X	X		X			X
6. Accès à d'autres banques	X	X		X	X		X
7. Photocopies d'articles	X	X		X		X	X
8. Bibliographies spécialisées		X		X			X
9. Personnel pour répondre aux demandes		X	X	X			X
10. Assistance spéc. aux prof.		X	X	X		X	X
11. Acquisition et traitement rapide de documentation	X	X	X	X			X
12. Achat de plus ex. du même titre	X	X	X	X			X
13. Autres Fiches COM	X			X			

Enfin la question E donnait une liste d'ententes spéciales ou de coopérations possibles et demandait aussi de noter si la bibliothèque avait des engagements de ce côté.

	UQAC	ENAP	UQAH	CEUOQ ROUYN	UQTR	TÉLÉ- UNIV.	UQAR
<b>E. Ententes, Coopération</b>							
1. Succursales		X		X		X	
2. Dépôts de livres	X	X	X	X		X	
3. Ententes avec bibliothèque dans région pour achats de vol.		X			X	X	
4. Ententes avec prof. pour qu'ils apportent livres avec eux		X	X	X			X
5. Ententes avec Coop étudiante ou librairies pour achats							X

Ces résultats nous permettent de faire quelques observations. Les sept bibliothèques qui ont répondu au questionnaire tiennent compte de l'existence de ce type d'usager. Aucune n'a un budget spécifique pour desservir cette clientèle. C'est dans le pourcentage du temps alloué aux services sur le territoire que nous pouvons voir l'importance que chaque bibliothèque accorde à la question. Même si cette grille ne nous permet pas de faire une évaluation globale de la situation des bibliothèques du réseau, nous pouvons affirmer que ces bibliothèques sont sensibilisées aux besoins de la clientèle sur leur territoire sans qu'elles puissent pour autant y répondre, et que les lignes directrices américaines n'ont pas eu plus d'impact au Québec qu'aux États-Unis.

## Les expériences américaines et ontariennes

Raymond K. Fisher, bibliothécaire anglais reconnu comme spécialiste de la question aux États-Unis<sup>12</sup>, a mené une enquête de 1975 à 1977 sur le rôle des bibliothèques universitaires et collégiales aux États-Unis, là où se donnent des cours hors campus. Son but était d'évaluer l'implantation des lignes directrices de 1967 dans ces bibliothèques au cours des dix dernières années et de comparer la situation avec ce qui existe en Grande-Bretagne. Il a recueilli des informations sur la nature des cours offerts, sur les besoins documentaires des étudiants hors campus, sur les services donnés par les bibliothèques, sur le rôle du professeur dans l'évaluation des besoins documentaires des étudiants, sur les relations bibliothécaires - professeurs, etc. Il a mené son enquête auprès de 57 universités et collèges américains.

Le modèle américain des services aux étudiants hors campus pourrait se résumer ainsi: dans les régions de grande densité de population, les universités se regroupent et forment une faculté d'éducation permanente qui offre des cours aux adultes à temps partiel, à la fois sur le campus et hors campus; les étudiants hors campus ont leur propre bibliothèque. L'University of Michigan, la Michigan State University et la Wayne State

University ont une bibliothèque spéciale pour les étudiants hors campus. De même, le Birmingham Center for Continuing Education, près de Détroit, regroupe cinq universités et chaque université fait ses arrangements avec les étudiants. Ceux-ci peuvent travailler soit à la bibliothèque du centre, soit à la bibliothèque de leur campus, soit dans des collections séparées près des endroits où se donnent leurs cours, etc. Les universités peuvent aussi entrer en compétition sur un même territoire pour solliciter la même clientèle. Celle-ci est alors favorisée parce qu'habituellement les étudiants peuvent, sur présentation d'une carte d'identité, emprunter dans plusieurs bibliothèques. En certains endroits (University of California à Berkeley, par exemple), on leur fait payer des frais de service à la bibliothèque prêteuse si elle n'est pas celle de leur campus. C'est dans les universités desservant un grand territoire que les services sont les plus déficients et que la coopération avec d'autres bibliothèques devient la plus nécessaire.

Ces universités aux services déficients sont nombreuses puisque les conclusions de Fisher nous font voir la situation suivante aux États-Unis (1978) par rapport aux lignes directrices: les services donnés aux étudiants hors campus sont habituellement inadéquats; on juge parfois les cours donnés en dehors des institutions comme inférieurs en qualité, d'où le manque de service pour cette clientèle. Quand il n'y a personne dans la bibliothèque qui a la responsabilité de cette clientèle, la qualité des services diminue. Lorsqu'il y a plusieurs universités et collèges dans un même territoire, les étudiants hors campus ont de meilleures possibilités documentaires. Ces services de bibliothèque spéciaux demandent une étroite collaboration professeur-bibliothécaire pour l'acquisition des documents, pour les rendre disponibles là où les professeurs en ont besoin; ils demandent aussi aux bibliothécaires d'être assez flexibles pour répondre aux demandes dès qu'elles arrivent. Enfin, en général, très peu d'efforts sont faits pour implanter les lignes directrices de l'ACRL.

D'après l'étude de Fisher, il y a deux types de bibliothèques. Celles qui rejoignent les étudiants par l'envoi direct de documents se montrent accommodantes lors de demandes imprévues et offrent aussi un programme spécial de formation

12. Raymond K. Fisher, "Library Services...", 96.

documentaire. Les autres, plus traditionnelles, offrent tous les services à condition que les usagers se rendent sur place.

Nous avons retrouvé des exemples de services de bibliothèque aux étudiants sur le territoire dans quelques universités ontariennes. Elles se comparent peut-être plus à celles du réseau de l'UQ et à l'UQAR en particulier par l'étendue de leur territoire, une clientèle dispersée dans plusieurs petites municipalités et le nombre d'étudiants hors campus. Il s'agit des universités Queen's (Kingston), Trent (Peterborough), Windsor et de l'Université Laurentienne (Sudbury). Plus les étudiants sont éloignés du campus principal, plus croissent les besoins de coopération avec les bibliothèques locales.

À Queen's et Trent, Orton et Wiseman<sup>13</sup> ont enquêté à trois niveaux: besoins des étudiants hors campus, services offerts par les bibliothèques universitaires et ressources et collaboration des bibliothèques publiques. Il en ressort que les étudiants préfèrent avoir des dépôts de livres dans leurs classes ou aller à la bibliothèque publique la plus rapprochée plutôt que de fréquenter ou de contacter la bibliothèque universitaire. À Queen's, 60% des étudiants hors campus qui ont répondu au questionnaire utilisent les collections de dépôt et celles des bibliothèques publiques alors que 32% seulement utilisent les services de la bibliothèque du campus. La distance est le principal facteur de non-utilisation de la bibliothèque universitaire.

À l'Université Laurentienne<sup>14</sup>, une collection de base pour les étudiants en région périphérique, différente de la collection générale de la bibliothèque, existe depuis 1975. Elle est financée sur une base régulière par un fonds séparé dans le budget de la bibliothèque; c'est l'un des rares cas concrets où nous voyons l'application des lignes directrices américaines concernant le budget. Cette collection sert aux prêts directs aux étudiants mais aussi aux envois de volumes en dépôt dans les bibliothèques publiques ou dans les classes. L'Université, ayant constaté que «la non-disponibilité des ressources documentaires est un obstacle majeur pour un enseignement efficace et une faiblesse qui discrédite le niveau des cours offerts sur le territoire»<sup>15</sup>, a créé un poste de coordonnateur des services aux étudiants hors campus. Celui-ci doit répondre aux besoins spéciaux de cette population étudiante, optimiser les services de bibliothèque en utilisant toutes les ressources disponibles et développer et maintenir des communications entre la bibliothèque de l'Université et celles des villes et municipalités où sont les centres régionaux. Une collaboration très étroite existe entre le coordonnateur et les professeurs pour développer la collection et rejoindre les étudiants.

De même, la bibliothèque de l'Université de Windsor a développé ses services aux étudiants hors campus avec beaucoup d'emphase. Elle se voit limitée dans son programme, après quelques années, par des problèmes de budget. «Comment développer une collection pour les étudiants hors campus quand on doit couper même le budget des périodiques?»<sup>16</sup> Et pourtant, Aline Soules ajoute que ces étudiants ne sont pas des étudiants de second plan. Elle recommande la formation d'un groupe de travail pour étudier l'application de cette forme de service non-traditionnel et pour promouvoir la reconnaissance des lignes directrices américaines.

## Conclusion

Ce bref tour d'horizon du Québec, des États-Unis et de l'Ontario nous permet de dégager quelques tendances.

Les étudiants hors campus aux États-Unis et en Ontario semblent plus favorisés que les étudiants québécois; même si l'institution où ils suivent des cours ne peut pas leur fournir toutes les ressources documentaires dont ils ont besoin, d'autres réseaux de bibliothèques peuvent plus facilement pallier aux carences qu'ici au Québec. Les bibliothèques publiques aux États-Unis, par exemple, sont très impliquées dans l'éducation des adultes. Le système régional de bibliothèques est très développé en Ontario et la coopération fait partie des activités quotidiennes. Au Québec, en région périphérique, et c'est le cas de l'UQAR, non seulement les étudiants sont-ils souvent loin de la bibliothèque universitaire, mais ils peuvent difficilement compter sur les ressources d'une bibliothèque avoisinante.

Nous pouvons dire, avec Fisher, qu'on ne peut établir de modèle absolu pour des services de bibliothèque aux étudiants hors campus, même sur la base des expériences faites à différents endroits. De fait, c'est à chaque bibliothèque voulant implanter ces services à modifier ses fonctions traditionnelles et à s'adapter aux besoins nouveaux d'une clientèle différente<sup>17</sup>.

La bibliothèque universitaire ne peut négliger ses responsabilités et ses obligations envers les étudiants sur son territoire. Elle joue un triple rôle: elle apporte une aide pédagogique d'appoint; elle assure une présence égale, par son personnel et ses services, auprès de cette clientèle à temps partiel comme pour celle à temps plein; elle a aussi un rôle d'animation car tous les services qu'elle offre aux professeurs et aux étudiants sont tissés de relations humaines. Par là, elle peut devenir innovatrice et dynamique auprès de cette clientèle hors campus. Mais ces services coûtent plus cher en ressources, en temps, en travail, et personnel.

13. Larry Orton and John Wiseman, "Library service to part-time students," *Canadian Library Journal*, vol. 34, no. 1 (February 1977), 23-27.

14. Joan Mount and Joan Turple, "University...", 47.

15. *Ibid.*, 47.

16. Aline Soules, "Off-campus library services: those in-between years" in *New Horizon for Academic Libraries*, New York, K.G. Saur, 1979, 575.

17. Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, *Les bibliothèques et l'éducation des adultes; mémoire présenté à la Commission sur la formation des adultes*, Montréal, 1980, p. 11.

Ils demandent également une rapidité et une souplesse qu'on n'exige habituellement pas d'une bibliothèque pour être efficace. Si celle-ci décide de répondre à ces besoins, d'aller chercher ou d'animer cette clientèle, de lui offrir des dépôts de livres, de conclure des ententes de coopération, de maintenir un service de référence à distance, elle devra supporter les implications de cette décision et y consacrer les budgets nécessaires.

Pour implanter des services aux étudiants sur le territoire, la direction d'une bibliothèque doit être soutenue par une structure universitaire qui accorde déjà une importance spéciale à cette

clientèle. Les mécanismes administratifs et pédagogiques de fonctionnement doivent inclure des liens entre les administrateurs des cours hors campus pour l'université, les spécialistes de la documentation à la bibliothèque et les professeurs chargés de l'enseignement hors campus.

La bibliothèque ne peut penser non plus implanter ce genre de services sans enquêter sur les ressources du milieu et sans connaître les besoins réels des usagers qu'elle veut desservir. Des services de bibliothèque pour une clientèle éloignée ne s'improvisent pas.

**LANGUE ET RELIGION:**  
**Histoire du conflit anglo-français en Ontario**  
*par Robert Choquette*

Ces pages révèlent pour la première fois toute l'ampleur du conflit scolaire qui troubla profondément la province d'Ontario durant quinze ans.

15 x 23 cm., 264 pages. Prix: 7,50\$  
 Frais de port et manutention: 1,00\$

**En vente chez votre libraire et aux.**  
**Editions de l'Université d'Ottawa**

-----  
**Bon de commande**

**EDITIONS DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA**  
**65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5**

Veuillez me faire parvenir \_\_\_\_\_ exemplaires  
**LANGUE ET RELIGION**

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste \_\_\_\_\_

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des  
**EDITIONS DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA**